

Verbes impersonnels et introducteurs de rhèmes en latin et en roman
(résumé – Section 2)
Sándor Kiss
Université de Debrecen

Dans cette communication, portant sur le latin et quelques langues romanes (avant tout leur période ancienne), nous nous proposons de décrire des constructions dans lesquelles le centre informationnel du message est explicitement signalé par une expression « rhématisante ». Cette dernière est fondamentalement de deux types : elle est soit un verbe impersonnel, soit un verbe disposant de la catégorie de la personne, mais dont le rôle « rhématisant » est lié à la seule troisième personne (du singulier ou éventuellement du pluriel). L'exposé du problème se divisera en deux parties.

1. Dans un premier temps, nous présenterons les types fondamentaux des sémantismes qui s'expriment à l'aide de ces procédés de « rhématisation forte », ainsi que la variété des solutions syntaxiques. Du point de vue du sens, il s'agit essentiellement de marquer l'existence (ou la non-existence) d'un référent (personne, chose ou événement : types *il y a, hay, c'è / ci sono ; fit ut, accidit ut ; sunt qui*), de traduire différentes modalités (nécessité : *oportet, il faut / il est nécessaire que, es preciso, bisogna, ci vuole, trebuie să* ; possibilité : *licet, il se peut que, etc.*) ou d'apporter une appréciation morale ou sentimentale (*decet, il convient que, importa che, v. Wierzbicka 1988 : 106-107, 127-128*). La réalisation syntaxique de ces sémantismes couvre une gamme large impliquant des phrases impersonnelles (c'est-à-dire non canoniques – pour un point de vue logico-sémantique global, v. Weinreich 1966 : 176-177) ainsi que des constructions infinitives et des subordonnées verbales de type complétif (éventuellement relatif), dépendant d'expressions (quasi)-impersonnelles. Un rapport de synonymie syntaxique peut exister entre certains tours impersonnels réalisant une « rhématisation forte » et des structures plus proches de la construction canonique (fr. *il arrive un malheur ~ un malheur arrive*). La rhématisation forte correspond ainsi à un besoin pragmatique de mise en relief non contrastive (cf. fr. *il arrive un malheur ~ c'est un malheur qui arrive*, avec mise en relief contrastive), qui se traduit par la constitution d'un cadre syntaxiquement marqué, donc dirigeant l'attention vers le contenu de ce cadre.

2. La deuxième partie de l'exposé aborde des problèmes diachroniques latino-romans, en situant l'évolution des structures en question par rapport aux modifications de l'ordre des termes. (Pour un recensement des tournures latines qui constituent notre point de départ, v. Bassols de Climent 1948 : 82-90 ; Hofmann – Szantyr 1965 : 416.) Malgré certaines préférences – comme la position finale du verbe –, l'ordre des termes est extrêmement souple en latin classique, ce qui permet des solutions très variées quant à la construction de la perspective fonctionnelle de la phrase (rappelons ici l'étude, d'inspiration pragoise, de Panhuis 1982). Le latin du Haut Moyen Âge évolue vers une plus grande uniformité et développe un petit nombre de schémas fondamentaux, qui font apparaître le sujet et le prédicat verbal dans la première zone de la phrase, souvent côte à côte. Cette relative uniformité entraîne, sur le plan pragmatique, le besoin de renforcer l'opposition entre le 'non marqué' et le 'marqué', ce qui aboutit à une plus forte exploitation des structures (déjà existantes) assurant la rhématisation forte. La tendance pouvait prendre appui sur le type de phrase où un verbe d'existence ou une expression évaluative se détache en position initiale, pour introduire un rhème plus ou moins complexe : Caes. Bell. Gall. 1,6,1 *Erant omnino itinera duo, quibus itineribus domo exire possent [sc. Heluetii]* ; Hor. Carm. 3,2,13 *Dulce et decorum est pro patria mori* (cf. Devine – Stephens 2006 : 150-151 ; Spevak 2010 : 189-190). Un verbe annonciateur de rhème devient plus fréquent dans les textes tardifs, notamment dans les chroniques qui suivent le modèle des annales, comme Hydatius (V^e siècle), Chron. 81 (MGH Auct. Ant. XI, p. 20) *extant 'subsistent' ipsius egregii studia praedicanda* (cf. Kiss

sous presse). Parmi les produits typiques de cette évolution, présents déjà dans le latin de l'époque impériale, on trouve « *habet* impersonnel + accusatif » (ancêtre du type *il y a*) et « *facit* + accusatif » (*facit frigus* → *il fait froid*) ; par la suite (en tenant compte aussi du témoignage des langues romanes médiévales), on peut constater l'apparition de nouveaux verbes impersonnels (fr. ancien *estuet*, it. *bisogna*, rm. *trebuie*), ainsi que la constitution d'ensembles du type « *il est / semble* + Adjectif + Subordonnée infinitive / verbale ». Pour tous ces développements romans, cf. Meyer-Lübke 1900 : 117-118 ; concernant l'ancien français, v. le relevé très complet de Buridant 2000 : 396-406.

L'investigation que nous tentons ici prépare une étude plus approfondie des phrases non canoniques en latin tardif et en roman primitif. Celle-ci doit aboutir à une meilleure compréhension de la coexistence de deux fonctionnements de la langue, qui se complètent et se limitent mutuellement : celui qui porte l'empreinte des structures logiques (essentiellement de la relation entre un sujet et un prédicat) et celui qui est appelé à traduire la visée communicative du message. Nous pensons que par la présente recherche, nous pouvons donner une forme plus élaborée à des intuitions que l'on relève dans des ouvrages classiques, comme chez Secheyay (1926 : 148), pour qui le verbe impersonnel de *Il vient un homme* devient « support psychologique de ce qui suit », ou chez Damourette et Pichon (1934 : 470), qui parlent d'une « expression séparée du soutien et du repère ». On touche là au problème souvent débattu – notamment en linguistique française (v. entre autres Hilty 1959, cf. Kiss 1987 : 62-66) – du statut du SN qui suit un verbe impersonnel ; en ce qui nous concerne, nous récusons la notion de « sujet logique », pour la remplacer par la solution de type pragmatique, esquissée ci-dessus.

Bibliographie

- Bassols de Climent, M. (1948), *Sintaxis histórica de la lengua latina II*. Barcelona.
- Buridant, Cl. (2000), *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris.
- Damourette, J. – Pichon, É. (1934), *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française IV*. Paris.
- Devine, A. M. – Stephens, L. D. (2006), *Latin Word Order : Structured Meaning and Information*. Oxford.
- Hilty, G. (1959), « *Il* impersonnel. Syntaxe historique et interprétation littéraire ». In : *Le Français Moderne* 27, 241-251.
- Hofmann, J. B. – Szantyr, A. (1965), *Lateinische Syntax und Stilistik*. München.
- Kiss S. (1987), « Le traitement des fonctions de la phrase simple dans la linguistique française entre 1950 et 1965 ». In : S. Kiss – F. Skutta : *Analyse grammaticale – Analyse narrative*, Université de Debrecen, 7-70.
- Kiss, S. (sous presse), « Recherches sur le texte des chroniques latines du Haut Moyen Âge ». In : *Proceedings of the 16th International Colloquium on Latin Linguistics*. Uppsala.
- Meyer-Lübke, W. (1900), *Grammaire des langues romanes III : Syntaxe*. Paris.
- Panhuis, D. G. (1982), *The Communicative Perspective in the Sentence : A Study of Latin Word Order*. Amsterdam.
- Secheyay, A. (1926), *Essai sur la structure logique de la phrase*. Paris.
- Spevak, O. (2010), *Constituent Order in Classical Latin Prose*. Amsterdam / Philadelphia.
- Weinreich, U. (1966), « On the Semantic Structure of Language ». In : Greenberg, J. H. (ed.) : *Universals of Language*, Cambridge (Mass.) – London, 142-216.
- Wierzbicka, A. (1988), *The Semantics of Grammar*. Amsterdam / Philadelphia.